

Ouest France 18 décembre 2015

À Saint-Louis, les BTS informatique initient les élèves



Dans les trois salles d'informatique du lycée Saint-Louis, les élèves de BTS passent une semaine à apprendre le maniement de l'ordinateur, de Google, aux élèves de 6^e, et parfois à leur professeur. Cette semaine est organisée depuis deux ans. Une partie des élèves de ce cursus est partie en Angleterre, près de Plymouth, perfectionner son anglais. L'autre partie des élèves est restée à Châteaulin, et sur les 70 écrans des trois salles, apprennent aux élèves de sixième les rudiments de l'informatique.

Le Télégramme 21 décembre 2015

Lycée Saint-Louis. Les BTS donnent les clés de Google Drive



Des élèves de sixième, très réceptifs à ce cours informel, mais très utile.

À Saint-Louis, les BTS première année sont actuellement en voyage linguistique à Totnes, en Grande-Bretagne. « Onze étudiants sont restés ici, et ils animent des ateliers pour les quatre classes d'élèves de sixième, soit une centaine d'élèves et pour les professeurs de Saint-Louis et Saint-Germain », indique Patrick Le Dall, professeur principal en BTS1. Car, et c'est une nouveauté cette année, les professeurs peuvent aussi bénéficier des conseils de ces spécialistes du système de partage de la plateforme Google Drive.

Pour les sixièmes, la classe, séparée en deux, se voit proposer un atelier concernant la prise en main du système de partage de la plateforme. On retrouve, « drive », espace de

sauvegarde et gestion de fichiers et de répertoires, « gmail » pour la gestion des mails (permet le partage de fichiers entre élèves), « doc » le traitement de texte en ligne et « slide » pour créer des présentations (équivalent au PowerPoint de Microsoft). L'avantage de cette plateforme est la possibilité de collaboration entre élèves et/ou professeurs avec tous les documents.

Pour les professeurs, c'est plutôt un « menu à la carte », avec quelques ateliers prédéfinis (Drive, Doc, Slide, Sheet (tableur), Classroom (gestion d'une classe)) et des ateliers « libres » où à leurs questions leurs sont apportés, dans la mesure du possible, des réponses sur la plateforme Google Drive.